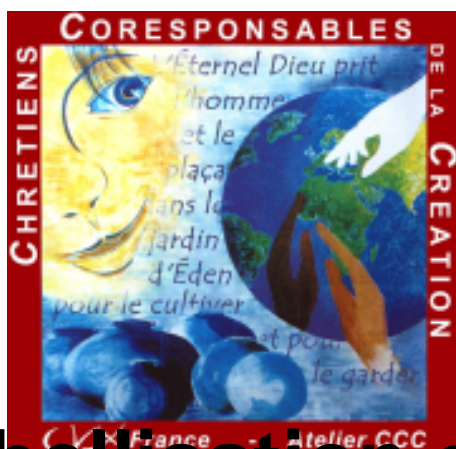


<http://ccc.cvxfrance.com/Labellisation-des-etablissements-scolaires>



Labellisation des établissements scolaires

- à voir - Naviguer -



Date de mise en ligne : dimanche 3 septembre 2006

Date de parution : septembre 2006

Copyright © Atelier CVX CCC - Tous droits réservés

Un label éco-école a été lancé avec 50 écoles pilotes françaises en 2005/2006 par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe. Pour obtenir ce label, les établissements concernés doivent s'engager sur 4 ans en mettant en place une réflexion et des engagements concrets sur l'énergie, l'eau, l'alimentation et les déchets avec des partenaires éducatifs et politiques locaux. Le label obtenu, ces établissements (écoles, collèges ou lycées publics/privés) devront continuer à optimiser leurs engagements dans d'autres directions du développement durable et faire tache d'huile.